

1 - Administration

✦ Affiliation Club

Inchangée à : 135 € soit 115 € + 20€ pour la Caisse des Jeunes

✦ Bordereaux et Licences

Les bordereaux de demande de licences et affiliation Club accompagnés du chèque doivent être adressés à **Martine PAZZI** (martine.desanti83@gmail.com) qui les transmettra au Trésorier.

- ✦ **Licence « Comité» : Un joueur peut prendre une licence « Comité » à condition qu’aucun club ne l’ai accepté. Montant 60€ forfaitaire**

✦ Affiliation Membres

Tout joueur se présentant à un championnat devra être à jour de sa cotisation (art 1 du règlement des compétitions). Les licences devront être régularisées pour le **31 Décembre 2023**
Conformément à l’article 5 des statuts fédéraux, la validation et l’enregistrement des licences est du ressort du conseil d’administration.

Licence	Montant	Part FFT	Part Comité
1 ^{ère} série	50 €	40 €	10 €
2 ^{ème} série	40 €	30 €	10 €
3 ^{ème} série &	35 €	25€	10 €
4 ^{ème} érie	25 €	15€	10 €
Primo- licencié(1)	20 €	15€	5 €
Jeunes moins de 18 ans	8 €	5 €	3 €
Etudiants	15 €	10 €	5 €

Tout nouveau joueur doit être à jour de sa cotisation. (1) Primo-licencié : **20 €** imposé par la FFT...

✦ PCN

	Indice	Montant	Part FFT	Part Comité
Régularités	1	0,50 €	0,16 €	0,34 €
Festivités	1,2	1,00 €	0,40 €	0,60 €

Tous les tournois homologables doivent être déclarés, car ils sont « vendus » comme tel, de plus vous utilisez les logiciels et le code d’arbitrage FFT, donc les joueurs attendent leurs points en fin de saison.

✦ Festivités :

Les tournois dits »Festivités » sont des tournois régionaux.
Les tournois « vendus » comme festivités doivent être réglés comme tel, (indice1,2)

L'arbitre choisi doit être régional, ou avoir une dérogation du CCR ou du Président de Zone.

Le règlement des PCN doit être réalisé au plus tôt. Le Bordereau, chèque & Tableau sont à adresser à l'issue de chaque tournoi à Jean Marc DESANTI (jeanmarc.desanti@gmail.com) qui les transmettra à la Trésorière.

✦ Jeunes

En cas de qualification pour les championnats jeunes, une partie financière sera demandée aux parents.

✦ Responsable des Achats

La personne responsable des achats sera le Trésorier du Comité sur demande du CCR

✦ Stylos Trophées

**Reconduits pour la saison 2023- 2024.
Ils seront distribués le jour de la compétition par le Directeur d'Epreuve**

✦ Déplacement Administrateur

Les frais de déplacement des administrateurs seront calculés au cas par cas sur la base de :

Déplacement : **0.40 €** du kilomètre

Repas : **20 €** *ces défraiements ou prise en charge ne peuvent se faire que dans le cadre*

d'une mission particulière, ordonnée par la Présidente ou une convocation à un conseil d'administration régulier. Ne concerne que les membres du conseil d'administration.

Il est souhaitable que les administrateurs se regroupent lors des déplacements.

✦ Indemnités d'arbitrage

LIBRE	Arbitrage + ordinateur	
collégial	repas payé par le Comité	
1 Séance		50 €
2 séances	repas offert par le Club	100 €

DUPLICATE	Arbitrage + ordinateur	
1 Séance		60 €
2 séances	repas offert par le Club	120 €

Déplacement **0.40 €** du kilomètre

Série préparée 10 € la série normale et 25 € pour une série intégrale.

Arbitre délégué (idem arbitre régional) non régional, il est désigné par le CCR,
la dérogation est donné par le Président de Zone.

✦ Champions de France ou ayant réalisés un podium national

Gratuité des inscriptions aux divers qualificatifs de la saison pour les joueurs Champions de France ou ayant réalisés un podium national la saison précédente et le Champion de France aura une prime de 150 € pour un titre individuel et 100 € en équipe.

✦ Vérificateur des comptes

Un vérificateur des comptes pour la saison 2023-2024 proposer sa candidature lors de la réunion des Présidents.

II Participations Financières- Défraiements

✦ Budget Comité Var Côte d'Azur

Le budget prévisionnel 2023-2024 est établi à : 13 480 € sur les bases des compétitions 2022-2023

Montant Pour les compétitions individuelles : **140 €**
Pour les compétitions en équipe : **120 €**

Cette augmentation correspond uniquement sur la participation maximale

✦ Conditions de participation

Le défraiement maximum se fera au prorata des participations aux tournois individuels ou par équipe.

Les tableaux ci-dessous donnent :

- Le 1^{er} tableau donne le nombre de points attribué pour chaque tournoi en fonction de la série
- Le 2^{ème} tableau donne le montant en euros du défraiement, en fonction du nombre de points.

Le minimum de défraiement sera de 20 €.

Chaque joueur ayant comptabilisé 12 points sans aucune qualification à une finale de championnat de France aura une carte cadeau de 50€.

Les demandes exceptionnelles d'avance sont à demander au Président du Comité Var Côte d'Azur.

Tournois	Série		
	1N à 1K	1T à 2K	2T à 4T
Open	1	1	1
Quadrettes D 1	1	1	1
Libre individuel	2	1	1
Libre x 2	2	1	1
Série	1	1	1
Triplettes D 1	1	1	1
Interclubs (libre/4)	1	1	1
Coupe de France	1	1	1
Finale du Comité	1	1	1
Réunion des Présidents	1	1	1

Pour les Seniors

Libre Seniors		1	1	1
Défrayement individuel Seniors		1	Défrayement	
qualification individuel		qualification équipes		
Points	D	Points	D	
0	0	0	0	
1	20	1	20	
2	20	2	20	
3	20	3	20	
4	40	4	40	
5	50	5	40	
6	60	6	60	
7	80	7	60	
8	100	8	80	
9	140	9	120	
10	140	10	120	
11	140	11	120	
12	140	12	120	
13	140	13	120	
14	140	14	120	

Seuls les qualifiés et les remplaçants, issus des compétitions régionales peuvent être défrayés.

Le Comité Var Côte d'Azur peut saisir la Commission de discipline qui se réservera le droit de choisir la sanction appropriée d'un joueur qui nuira à l'image du Comité Var Côte d'Azur durant les compétitions et Open Nationaux.

III Compétitions

Le Comité transmet le calendrier des compétitions de la saison à venir par mail à tous les Présidents, ceux-ci +doivent prévenir le CCR dès la validation d'une salle.

Le Comité informera les Présidents de tout changement par mail

Les présidents de club ont l'obligation d'annoncer les compétitions au moins 15 jours avant la date prévue, ainsi que le coût de la participation et d'essayer de monter des équipes.

Les inscriptions à chaque compétition doivent se faire auprès de Sylvain LUCIDO par mail (lucidosylvaindu06@gmail.com) ou par SMS port 06 58 78 99 58

La préinscription se fera au plus tard une semaine avant Nom + N° de licence , toute nouvelle demande devra être validée par le Directeur d'épreuve .

3 sources possible - Via

- le Président du Club
- le Responsable Compétition du Club
- le Directeur d'épreuve

Les duplicates et libres commenceront à 14 h00 - 13h30 Assis

Toutes les compétitions seniors commenceront à 9h00 les horaires des autres compétitions seront mentionnés sur le site du Comité.

✦ Participations

Tous les qualificatifs libres passent à 30€, (15€ pour le défraiement et 15€ pour les prix)

	Libre	Duplicaté
Participation	15,00 € par séance ou 30€	15,00 €
par séance	Les prix seront donnés à l'issue de la 2 ^{ème} séance	Par journée de compétition

- ✦ **Directeur d'épreuve** doit être sur place ou être remplacé sur place, par quelqu'un auquel il aura donné les consignes.
Le repas du Directeur d'épreuve est à la charge du Club.

- ✓ 23/09/2023 Quadrette D1 Jean Michel SAGEOT
 - ✓ 14/10/2023 Quadrettes D2 Jean Marc DESANTI
 - ✓ 21/10/2023 Libre/2 Dominique DAZELLE
 - ✓ 02/12/2023 Quadrettes D3 Michèle MOLINA
 - ✓ 13/12/2023 Libre senior Jean Marc DESANTI
 - ✓ 16/12/2023 Open (1 & 2) Sylvain LUCIDO
 - ✓ 06/01/2024 Libre individuel Michèle MOLINA
 - ✓ 20/01/2024 Open (3 & 4) Sylvain LUCIDO
 - ✓ 03/02/2024 Triplettes D1 Elisabeth DUMAS
 - ✓ 24/02/2024 2ème série et Promotion Individuel Jean Marc DESANTI
 - ✓ 02/03/2024 Ligue Série Jean Marc DESANTI Sylvain LUCIDO
 - ✓ 05/03/2024 SENIORS : Duplicaté Elisabeth DUMAS
 - ✓ 09/03/2024 Triplettes D2 Sylvain LUCIDO - Jean Marc DESANTI
 - ✓ 23/03/2024 Triplettes D3 Michèle MOLINA
 - ✓ 25/05/2024 Ligue Equipe Jean Marc DESANTI Sylvain LUCIDO
 - ✓ 01/06/2024 Libre /4 : Jean Marc DESANTI
- Les Directeurs d'épreuve doivent adresser au CCR les résultats de leurs compétitions + la photo du Podium.

- ✦ **Organisation des compétitions**
Le CCR inscrit sur le Site les différentes compétitions.
La formule du championnat est de la responsabilité du CCR et ne doit pas contrevenir au règlement national

- ✦ **Abandon de qualification**

Individuel : un joueur qui ne sera pas présent à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement sauf accord de l'Arbitre.

Formation : (triplette, quadrette, équipe) Une formation qui ne sera pas représentée par au moins son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement sauf accord de l'Arbitre.

Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

IV Matériel

- ✦ La demande de matériel du Comité doit être validée par le CCR

V Important :

- ✦ Toute consommation d'alcool, cigarette y compris cigarette électronique et téléphone est interdite pendant les compétitions, l'arbitre appliquera les sanctions qu'il jugera nécessaire.
- ✦ Le Directeur d'épreuve, l'Arbitre et le Président de Club veilleront à éviter tout débordement. Les Présidents de Club pourront être également sanctionnés.

Signature de la Présidente
la Secrétaire **Martine PAZZI**
Dominique DAZELLE



Signature de



IV - Charte de Bonne Conduite

En adhérant à un club du Comité Var Côte d'Azur Tarot vous devez prendre connaissance de la charte de bonne conduite afin de rendre au Tarot ses lettres de noblesse.

Par votre engagement (Lu et approuvé signature) nous partagerons ensemble notre passion commune dans un climat convivial qui participera à l'excellence de nos résultats.

Nous vous remercions de votre coopération pour le plaisir de chacun !!

Le joueur

Je suis loyal, fairplay et tolérant avec tout le monde.

Je respecte mes adversaires et mes partenaires.

Je respecte les arbitres et les organisateurs.

Je maîtrise mon comportement : Propos malveillants, Attitude, Abus d'alcool etc.

Je refuse toute forme de tricherie et de violence verbale.

Je me conduis en adulte responsable et je véhicule une image positive du Comité Var Côte d'Azur de tarot.

Je participe au rangement des locaux

L'encadrement

Je suis ambassadeur de la charte de bonne conduite en étant **exemplaire**

Je fais respecter la charte de bonne conduite.

Je fais savoir que le jeu prime sur l'enjeu.

J'assure l'impartialité et la cordialité des rencontres.

Je développe l'esprit compétitif.

Je favorise le plaisir et la convivialité.

Je fais respecter le matériel, les installations.

**Tout comportement désagréable n'a pas sa place
dans notre comité et sera sanctionné.**